

<https://enseignants.se-uns.org/Bac-GT-2022-il-faut-des-avancees-concretes-pour-le-travail-collectif-des>



# Bac GT 2022 : il faut des avancées concrètes pour le travail collectif des enseignants

- Presse - Communiqués de presse -  
Publication date: lundi 28 juin 2021

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les projets de modifications du bac GT pour l'année prochaine viennent d'être envoyés aux membres du Conseil Supérieur de l'Éducation.

Pour le SE-Unsa, simplification du contrôle continu doit rimer avec qualité, équité, et amélioration des conditions du travail collectif dans les lycées avec du temps dégagé et la reconnaissance financière de la charge de travail. Quant aux épreuves terminales de l'épreuve anticipée de français (EAF) et du Grand Oral, elles doivent impérativement être retravaillées.

### **Des défauts de conception dès l'origine**

Le nouveau bac général et technologique doit évoluer.

Pas besoin de prétexter de la crise sanitaire pour justifier de la nécessité d'apporter des réponses à des problèmes que nous avons identifiés dès 2018. Ainsi, nous avons voté contre les modalités du contrôle continu, que nous jugions trop complexes et trop lourdes. Nous avons également critiqué fortement la définition de l'épreuve du Grand Oral ainsi que celle de l'épreuve anticipée de français. Quant au calendrier des épreuves de spécialité, nous n'avons cessé de demander qu'il soit revu pour laisser du temps aux apprentissages.

### **Pour un contrôle continu simplifié et régulé collectivement**

Nous portons depuis 2018 la simplification du contrôle continu pour le baccalauréat et nous sommes favorables à la suppression des épreuves communes à condition que celle-ci aille de pair avec un travail collectif au sein des lycées sur les évaluations certificatives avec l'accompagnement des corps d'inspection. Des outils plus souples que la banque nationale de sujets doivent être mis à disposition des équipes pour construire des évaluations en phase avec les progressions tout en conservant des références partagées par tous.

Nous revendiquons l'élaboration d'un projet d'évaluation certificative en équipes disciplinaires, partagé et finalisé en conseil pédagogique et présenté au Conseil d'Administration.

Quand on connaît l'enjeu pour les dossiers d'orientation dans l'enseignement supérieur du contrôle continu, il n'est pas possible de faire l'impasse sur ce travail collectif, accompagné et régulé. Revenir au bac d'avant (100% épreuves terminales) ne résoudrait en rien cette question de la fiabilité du contrôle continu et de l'équité de traitement entre les candidats dans *Parcoursup*.

Parce que ce travail est complexe et qu'il nécessite un engagement professionnel soutenu, nous revendiquons du temps dégagé (au moins deux demi-journées avant les vacances d'automne) et la prorogation de l'indemnité de contrôle continu ainsi que sa revalorisation. Nous le répétons depuis 2018, les enseignants du tronc commun n'ont pas à payer l'introduction du contrôle continu dans le baccalauréat GT.

### **Une architecture des coefficients revue**

Si les coefficients des épreuves terminales ne connaissent pas de modifications, en revanche, les changements apportés au contrôle continu entraînent une nouvelle répartition des 40 coefficients. Nous partageons le principe retenu qu'un enseignement n'est pas évalué deux fois, en contrôle continu et en épreuve terminale. Ainsi les 40% du contrôle continu sont à répartir entre les enseignements du tronc commun et l'enseignement de spécialité arrêté en fin de classe de première (EDS3).

Le ministre profite de cette nouvelle répartition pour valoriser l'EDS3 et introduire une évaluation de l'éducation morale et civique (EMC). L'EMC ne dispose que de 18 heures par an et nous ne voulons pas que ces rares heures soient utilisées pour bachoter. C'est pourquoi nous défendons la suppression de cette disposition.

### **Des épreuves terminales à revoir**

Le chantier des épreuves terminales est aussi à ouvrir au plus vite.

Nous demandons que les épreuves de spécialité soient décalées le plus tard possible et que les programmes limitatifs soient mieux calibrés.

Quant au grand oral, il doit être mieux relié aux contenus des enseignements de spécialité et doit donner du sens au troisième trimestre dans ces enseignements qui auront été évalués en mars ou avril. La partie « entretien sur le projet d'orientation » doit être supprimée, les candidats pouvant évoquer leur projet s'ils le souhaitent lors de l'entretien de la deuxième partie.

L'épreuve anticipée de français doit être simplifiée en réduisant les trop nombreuses typologies d'exercices et en supprimant la question de grammaire. Mais cela ne suffira pas à redonner du sens au travail du français au lycée, dont nous voulons qu'il permette à chaque lycéen de construire son projet de lecteur plutôt que d'imposer une vision rétrécie du patrimoine littéraire à régurgiter sur commande.

### **Et maintenant ?**

Les projets de textes réglementaires seront soumis au Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) du 8 juillet. Nous y déposerons plusieurs amendements et demanderons des engagements sur l'ouverture du chantier « épreuves terminales » ainsi que des avancées pour les enseignants en lycée.

Paris, le 28 juin 2021,  
Stéphane Crochet,  
Secrétaire général

Attachée de presse :  
Brigitte Biardoux  
01 44 39 23 93